

► Télécopie

27/10/2011

De : Me Olivier Charest
Téléphone : +1-514-608-5506
Télécopie : +1-514-608-5506
Nom de la société : Olivier Charest, Avocat - Économiste

À : Me Pierre Pelletier
Téléphone : (418) 640-4431
Télécopie : (418) 523-5391
Nom de la société : Stein Monast
Nombre de pages : 2
(incluant celle-ci)

Objet : **R-3777-2011 : indicateurs environnementaux**

Commentaires :

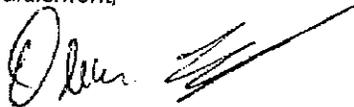
Pierre,

Tu trouveras ci-joint une copie signée du formulaire envoyé par HQT. Par ailleurs, tel qu'il ressort de ce formulaire, j'ai pris connaissance du compte rendu de la réunion. Je te dirais que je n'ai pas été parfaitement bien cité, mais ça ne me semble pas assez important pour justifier un correctif. Voici l'extrait qui concerne mon intervention :

« L'AQCIE-CIFQ est aussi d'avis qu'un trop grand nombre d'indicateurs n'est pas souhaitable. Sans se prononcer sur le bien-fondé de l'indicateur lié aux déversements de plus de 4 000 litres dans l'environnement, cette quantité lui semble un peu élevée. Cet intervenant s'interroge sur son utilisation, le cas échéant, comme balise à l'échelle de l'industrie. Enfin, le lien avec les coûts lui paraît difficile à établir. »

En fait, mon commentaire était plutôt que l'AQCIE-CIFQ ne se prononce pas sur le bien-fondé d'un indicateur lié aux déversements (indépendamment du seuil), mais que si un tel indicateur était nécessaire, le seuil nous semblait élevé. Par ailleurs, je ne sais pas exactement ce qu'ils entendent lorsqu'ils disent que nous nous interrogeons sur l'utilisation de cet indicateur comme balise à l'échelle de l'industrie.

Cordialement,



Urgent Pour révision Veuillez commenter Veuillez répondre Veuillez recycler

**[annexe à joindre lorsque remplie par l'intervenant]
Rapport du Transporteur sur la séance de travail
du 7 octobre 2011
sur les indicateurs de la performance environnementale**

Je soussigné, Olivier Charest, en qualité de représentant de l'AQCIE et du CIFQ, indique par la présente que j'ai pris connaissance du contenu du *Rapport du Transporteur sur la séance de travail du 7 octobre 2011 sur les indicateurs de la performance environnementale* et m'en déclare satisfait, sous réserve des commentaires formulés ci-dessous.



(signature du représentant)

L'indicateur de la performance environnementale lié à la maîtrise intégrée de la végétation dans les emprises de lignes de transport, soit la *superficie traitée mécaniquement et sélectivement à l'aide de phytocides et superficie totale des emprises à entretenir*

___ L'intervenant appuie la proposition du Transporteur.

Commentaires

L'indicateur de la performance environnementale lié à la gestion des matières résiduelles (MR) et des huiles isolantes minérales (HIM), soit *les achats, la récupération, le réemploi et le recyclage des MR et HIM*

___ L'intervenant appuie la proposition du Transporteur.

Commentaires

L'indicateur de la performance environnementale lié à la gestion des déversements accidentels, soit *les déversements accidentels de plus de 4 000 litres dans l'environnement*

___ L'intervenant appuie la proposition du Transporteur, sous réserve de ce qui suit :

L'AQCIE et le CIFQ proposent que le seuil de l'indicateur soit ramené à 100 litres, mais ne s'objecteraient pas à un seuil de 200 litres.